Image not found or type unknown

que faire Vice caché sur voiture

Par **sebgp49**, le **05/06/2013** à **01:48**

bonjour je souhaiterai avoir une réponse a ma question voila j'ai acheter une voiture en mars 2013 chez un professionnel on ma dit la voiture na aucun souci je lui ai demander pourquoi le voyant sur mon tableau de bort s'allumai il ma répondu c rien c'est juste un liquide additif a remettre dans le réservoir ce qui doute 80e et après le voyant va s'éteindre donc c'est rien donc moi j'ai dit ok j'achète j'ai fait les réparation sauf que enfaite c'est le fap qui est mort se qui me revient a 800e chez Peugeot donc j'aimerai savoir si c'est bien un vice caché et si oui quel sont les démarche a faire merci d'avance

Par **janus2fr**, le **05/06/2013** à **07:22**

Bonjour,
On ne peut pas parler de vice caché puisque vous avez pu vous rendre compte du problème avant l'achat (voyant allumé).

Par **sebgp49**, le **05/06/2013** à **09:03**

oui mais le vendeur ma dit ke le voyant c'était rien mettait juste du liquide additif c'est sque jai fait et iorai pu rien

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés